

DU DÉTACHEMENT ET DE LA RÉMUNÉRATION

LORSQUE DES CONDUCTEURS ÉTRANGERS EFFECTUENT DES OPÉRATIONS DE TRANSPORT AU DANEMARK

CONTRÔLE ROUTIER

L'Autorité danoise de la circulation routière effectue des contrôles pour s'assurer que les opérateurs respectent l'obligation de rémunérer les conducteurs conformément au salaire minimum danois lorsqu'ils exécutent des opérations de cabotage ou la partie routière d'un transport combiné au Danemark.

Nous avons déterminé que vous exécutez des opérations de cabotage ou la partie routière d'un transport combiné au Danemark. Par conséquent, l'opérateur a été sélectionné en vue d'un contrôle par l'intermédiaire du système d'information du marché intérieur (IMI) afin de vérifier si la rémunération est correcte.

QUELS SONT LES DOCUMENTS À PRÉSENTER LORS D'UN CONTRÔLE ROUTIER?

Lors d'un contrôle, vous devez documenter vos activités de conduite au Danemark. Il s'agit notamment des documents suivants:

- Lettres de voiture (CMR)
- Rapports de conduit
- Autres documents utiles
- Une déclaration de détachement valide

VOTRE RÉMUNÉRATION EST-ELLE CORRECTE?

Les conducteurs exécutant des opérations de cabotage ou la partie routière d'un transport combiné au Danemark ont droit à un salaire horaire aligné sur le salaire minimum danois. Le montant du salaire minimum change chaque année et peut être consulté via le code QR ci-dessous ou sur notre site web www.danishroadtrafficauthority.dk

À PROPOS DES AMENDES

Si l'opérateur ne respecte pas les règles en matière de détachement et de rémunération correcte, la police danoise peut infliger une amende. Le montant de l'amende dépend de l'infraction.



QU'EST-CE QUE L'IMI?

L'IMI (Internal Market Information System, ou système d'information du marché intérieur) est un système de l'UE qui impose aux opérateurs de soumettre une déclaration de détachement pour la période pendant laquelle leur conducteur est détaché au Danemark. La déclaration de détachement doit être soumise avant le début du détachement.

QUAND UN CONDUCTEUR EST-IL CONSIDÉRÉ COMME DÉTACHÉ?

Un conducteur est considéré comme détaché au Danemark lorsqu'il exécute les opérations suivantes:

- Cabotage avec des marchandises ou des passagers
- Partie routière d'un transport combiné
- Transport international non bilatéral (non soumis au salaire minimum)

LES AUTORITÉS DE CONTRÔLE AU DANEMARK

Au Danemark, la police et l'Autorité danoise de la circulation routière sont les autorités de contrôle chargées de vérifier que les opérateurs respectent les règles applicables au cabotage et à la partie routière du transport combiné au Danemark.

L'Autorité danoise de la circulation routière est chargée de veiller à ce que l'opérateur rémunère le conducteur conformément au salaire minimum danois lors de l'exécution d'opérations de cabotage ou de la partie routière d'un transport combiné au Danemark.

L'AUTORITÉ DANOISE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Sorsigvej 35, DK-6760 Ribe, DANEMARK

INFORMATIONS DE CONTACT

+45 7221 8899 · info@fstyr.dk - www.danishroadtrafficauthority.dk



Færdselsstyrelsen

